



# Info-délits



## Division prévention criminalité

**Votre Gérant de sécurité :**  
 adj Christian Lambiel  
 Route de la Blécherette 101  
 1014 Lausanne  
 ☎ 021 644 83 06  
 📞 079 941 05 46  
[christian.lambiel@vd.ch](mailto:christian.lambiel@vd.ch)



**Gendarmerie de Cossonay**  
**Avril 2018**

**Urgence : 117**



## La Sarraz

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Lu 16 / Ma 17	Vol dans un véhicule	ch. du Record	Parking/garage privé	Intro. clandestin.	
Ma 24 / Me 25	Vol dans un véhicule	le Pré des Buis	Parking/garage public	Intro. clandestin.	
Me 25 / Je 26	Vol dans un véhicule	rue des Terreaux	Parking/garage privé	Intro. clandestin.	
Ve 06 / Sa 07	Vol dans un véhicule	rte de Fey	Parking/garage public	Bris de vitre	

## Informations, conseils du mois

### Vols dans les établissements publics

Chaque mois et de manière récurrente, la police recense un certain nombre de vols de biens commis au préjudice de clients insouciant. Les téléphones portables et les porte-monnaie sont les principaux objets de convoitise des voleurs à l'astuce ou à la tire (pickpockets). Il arrive aussi que des sacs les plus divers (à main, à dos ou de sport) soient également dérobés. Avec l'arrivée des beaux jours et l'allègement des tenues vestimentaires, la tendance est de laisser plus facilement le téléphone et/ou le porte-monnaie sur une table, et parfois sans surveillance. La vigilance et la prudence sont donc de mise lorsque vous vous installez à une table dans un café, un restaurant ou sur une terrasse.

### Conseils :

- Ne déposez jamais des sacs ou autres objets de valeur sous ou sur les chaises ainsi que sur les tables sans surveillance.
- Ne laissez aucune valeur (porte-monnaie et téléphone) dans les poches de la veste lorsque celle-ci est suspendue au dossier de la chaise (vol dos à dos – cf image).
- Les valeurs doivent impérativement rester sur soi (téléphone portable, porte-monnaie...).
- Evitez les poches arrière où le téléphone dépasse de moitié, ce qui facilite le vol.

Lambiel adj 3895